



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS D'IMPÔT 2017

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX  
sur les revenus de 2016

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
**impots.gouv.fr/verifavis**

M REVELLAT PHILIPPE  
OU MME STROPIANO EVELYNE  
19 RUE CAMILLE CLAUDEL  
94350 VILLIERS SUR MARNE

### Vos références

#### Pour accéder à votre espace particulier

##### Numéro fiscal :

Déclarant 1 : 19 53 845 957 154 C

Déclarant 2 : 10 98 505 494 107 C

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 53 324

Référence de l'avis : 17 94 A724667 31

Numéro de contrat de prélèvement : M1 94 0201571 90

RUM\* : FR46ZZZ005002M194020157190

Numéro FIP : 940 47 28 1562609789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 02/08/2017

Date de mise en recouvrement : 31/07/2017

\* Référence Unique de Mandat

### Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER** **2 899,00 €**

#### Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 3 381,00 €

Montant de vos prélèvements sociaux 1 324,00 €

Acomptes mensuels versés 1 806,00 €

94101

Le solde de votre impôt a été étalé automa-  
tiquement (voir explications sur notice).

#### Compte à débiter :

FR49 3000 2076 5000 0000 4800 X63

M REVELLAT PHILIPPE

CL MONTLHERY

#### Prochaines échéances 2017

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement fixée au 15/09/2017 :

16 AOUT	2017	258,00 €
15 SEPTEMBRE	2017	258,00 €
16 OCTOBRE	2017	794,00 €
15 NOVEMBRE	2017	794,00 €
15 DECEMBRE	2017	795,00 €

#### Avis d'échéance 2018 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

15 JANVIER	2018	470,00 €	15 JUIN	2018	470,00 €
15 FEVRIER	2018	470,00 €	16 JUILLET	2018	470,00 €
15 MARS	2018	470,00 €	16 AOUT	2018	470,00 €
16 AVRIL	2018	470,00 €	17 SEPTEMBRE	2018	470,00 €
15 MAI	2018	470,00 €	15 OCTOBRE	2018	470,00 €

Dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), vous trouverez l'ensemble des informations qui vous concernent personnellement.

Vous pourrez également effectuer vos démarches et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

IMPOT SUR LE REVENU				
<b>Détail des revenus</b>	<b>Déclar. 1</b>			<b>Total</b>
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	50247			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5025			
Salaires, pensions, rentes nets.....	45222			45222
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			27	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				27
Revenus fonciers nets.....				8541
<b>Revenu brut global</b> .....				<b>53790</b>
CSG déductible.....				- 466
<b>Revenu imposable</b> .....				<b>53324</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				3387
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections</b> .....				<b>3387</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....			<b>3387</b>	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant déclaré</b>		<b>Montant retenu</b>	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	6		6	- 6

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M						2			3.0

>>> Suite de votre avis

**IMPOT NET**

Total de l'impôt sur le revenu net..... 3381

**PRELEVEMENTS SOCIAUX**

**Détail des revenus**

	CSG	CRDS	PREL SOC CONT ADD PREL SOL	CONTRIB SALARIALE
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	8541	8541	8541	
BASE IMPOSABLE.....	8541	8541	8541	
Taux de l'imposition	8,20%	0,50%	6,80%	
Montant de l'imposition.....	700	43	581	

**Total des prélèvements sociaux nets..... 1324**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2017..... 436

**TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER..... 4705**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>..... 53324

**Informations indiquées pour mémoire**

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> 27

Suite en page suivante >>>

**Vos démarches**

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.**
- ⇒ **Par courriel :** **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :** **0 811 70 66 00\* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H**
- ⇒ **Par courrier :** Questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance  
CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9  
Autres questions : votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHAMPIGNY-SUR-MARNE - S.A.I.D. VILLIERS-PLESSIS  
13 BRD GABRIEL PERI - 94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

>>> Suite de votre avis

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2017, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2018 est de :

	<b>Déclar. 1</b>	<b>Déclar. 2</b>
Plafond total de 2015.....	18220	14899
Plafond non utilisé pour les revenus de 2014.....	4645	3703
Plafond non utilisé pour les revenus de 2015.....	+ 4578	+ 3755
Plafond non utilisé pour les revenus de 2016.....	+ 4519	+ 3804
Plafond calculé sur les revenus de 2016.....	+ 4522	+ 3862
Plafond pour les cotisations versées en 2017.....	= 18264	= 15124

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2019 (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1, R\*196-1, R\*196-3 du livre des procédures fiscales).

**ETAT CIVIL ET ADRESSE**

Nom : M REVELLAT PHILIPPE  
OU MME STROPIANO EVELYNE

Adresse d'imposition au 01/01/2017  
19 RUE CAMILLE CLAUDEL  
94350 VILLIERS SUR MARNE

Déclarant 1 - Nom de naissance : REVELLAT  
Déclarant 2 - Nom de naissance : STROPIANO